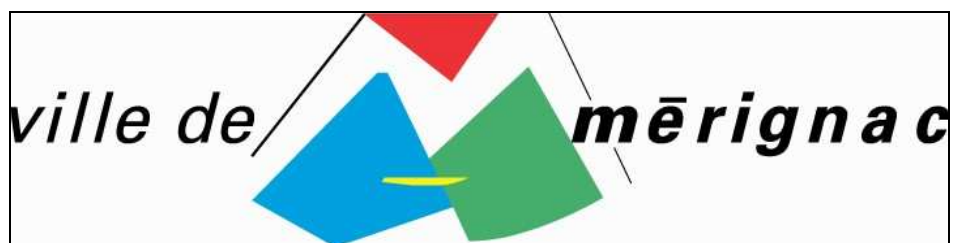


« PROJETS INITIATIVES JEUNES »
Dossier de candidature



Règlement du dispositif

Article 1-Objet

Le dispositif « Projet Initiatives Jeunes » vise à soutenir et à encourager les initiatives individuelles ou collectives des jeunes méridionnais (au moins 50% des jeunes du groupe devront habiter la commune)

Des projets à caractère d'intérêt général ou d'utilité sociale général devront avoir un impact local, national et/ou international autour de différents thèmes comme le développement durable, la Santé, la Culture, le Sport l'engagement citoyen, etc.

Les projets inter-quartiers et ceux favorisant la mixité seront également encouragés. Tous les projets présentés devront être réalisés en dehors des cadres de la scolarité et de la formation professionnelle.

Les jeunes pourront se faire accompagner s'ils le souhaitent, par le BIJ ou par un tiers (ils devront dans ce cas remplir la fiche d'attestation d'accompagnement).

Faire des jeunes des acteurs engagés dans la vie locale est l'objectif de ce dispositif.

Sont exclus :

- les projets de création d'activités économiques (hors projet d'économie sociale et solidaire)
- les projets professionnels et les aides à la formation
- les projets portant atteinte aux Droits de l'Homme ou à visée confessionnelle ou politique
- les projets conçus dans le temps scolaire et les frais d'études

Article 2- Conditions

Les jeunes candidats doivent être âgés de 13 à 30 ans inclus, constitués ou non en association. La majorité est obligatoire pour l'attribution des bourses concernant un projet se réalisant à l'étranger.

Le représentant du projet signera un engagement sur l'honneur à la réception de la bourse.

Chaque participant pourra se faire accompagner par la personne ou l'organisme de son choix dans la réalisation de son projet (association, centres d'animation, professionnels, BIJ, mission locale).

Le projet devra respecter l'échéancier proposé.

Article 3- Attribution d'un financement par le biais d'une bourse

Dans leurs dossiers, les participants doivent présenter la thématique du projet, leur motivation, et le mode d'échange et la communication qu'ils souhaitent mettre en œuvre (avant et après la validation du jury).

Validation des bourses :

- 1/ **Instruction** de la demande par le Service Cohésion et Urbaine/ Vie Associative / Jeunesse/directeur du Bureau Information Jeunesse

- 2/ **Jury** composé par le Conseiller Municipal délégué à la Jeunesse, la chargé de mission jeunesse, le directeur du BIJ et un ou plusieurs experts concernés par la thématique.

Le jury attribue les bourses, après examen du dossier et entretien avec les participants.

Les décisions du jury sont sans appel, elles sont notifiées au correspondant du projet. Le jury peut renvoyer sa décision à une session ultérieure, de plus une même personne ne peut, sauf exception motivée, participer à deux projets financés la même année.

Article 4- Versement

Le montant des bourses pourra atteindre 1000 euros.

Les bourses pourront être versées en 2 fois (RIB ou RIP) : au démarrage sur présentation des justificatifs (titres de transport, hébergement, etc...) soit 80% en une fois. Le dernier versement, 20%, sera effectué, sauf accord après le compte rendu et la remise des justificatifs/factures.

Article 5- Promotion, diffusion, communication

Le jury attachera une attention particulière à la communication publique du projet.

Cette communication devra être mentionnée dans le budget du projet.

Par ailleurs, les participants acceptent que la ville de Mérégnac rende compte de leur action. Ils s'engagent aussi à faire mention de l'aide « Projet Initiatives Jeunes » de Mérégnac sur les supports de communication qu'ils éditent.

Les bénéficiaires sont susceptibles d'être contactés pour un témoignage oral autour de leur projet dans le cadre de manifestations municipales (et notamment la soirée des initiatives).

Article 6-Responsabilité

La ville de Mérégnac, le jury et les partenaires associés ne sont en aucun cas responsables des conditions dans lesquelles le projet est réalisé. Les participants doivent eux-mêmes, prendre les dispositions réglementaires et contracter, le cas échéant, avec les assurances nécessaires. Ils signent une déclaration sur l'honneur concernant l'utilisation des sommes attribuées et les parents une autorisation pour les mineurs, ils s'engagent à restituer les sommes perçues dans le cas où le projet lauréat n'est pas réalisé.

Article 7- Dépôt des dossiers

Les dossiers doivent être déposés ou envoyés au Bureau Information Jeunesse.

Le BIJ assure le suivi des dossiers.

Le Service Cohésion Sociale et Urbaine / Vie Associative / Jeunesse de la ville de Mérégnac assure la dernière validation avant passage devant le Jury.

Conseil de préparation du projet

Le dossier est l'instrument principal de communication avec le jury. Il faut être précis sur les motivations et les intentions. Il faut être patient dans la rédaction du projet.

Pour chaque candidat (individuel et collectif), ces pièces devront être fournies :

- un justificatif de domicile
- une lettre de candidature (uniquement le porteur du projet si collectif). Le titre du projet met en avant le thème développé avec quelques phrases explicatives.

La lettre de candidature est très importante afin d'attirer l'attention des membres du jury sur la pertinence de votre projet.

- Vous devez préciser en quoi consiste votre projet (ce que vous allez faire et comment)
- Vous devez expliquer pourquoi vous souhaitez réaliser ce projet : quelles sont vos motivations (etc)? Quelles sont vos attentes sur ce projet ?
- Vous pouvez préciser comment vous souhaitez faire connaître votre projet (communication)

Le budget

Vous devez construire un budget qui doit prévoir l'ensemble des dépenses et recettes envisagées. Attention le sérieux et la pertinence du budget sont les éléments déterminants du jugement de la préparation de votre projet.

Si vous ne connaissez pas les prix d'une location de matériel par exemple, n'hésitez pas à demander des devis. Il faut impérativement prévoir toutes les dépenses ;

Le montant de la bourse doit apparaître en recette.

Le jury sera sensible à toutes actions alternatives que vous trouverez pour financer votre projet :

- solliciter différents organismes pour l'obtention de bourses
- mobilisation personnelle, organisation d'opérations d'autofinancement...

Ultimes Conseils

Il est obligatoire de remplir l'autorisation parentale sans quoi la bourse ne sera pas attribuée. N'oubliez pas de retourner vos justificatifs pour paiement du solde de la bourse.

Tout candidat s'engage à restituer l'action réalisée sous différentes formes proposées ou choisies.

LE PROJET

Titre du projet

Projet individuel

Projet collectif

QUI ?

Le représentant du projet

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :
Courriel : Tel :et/ou

Les autres membres du groupe

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :
Courriel : Tel :et/ou

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :
Courriel : Tel :et/ou

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :
Courriel : Tel :et/ou

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :
Courriel : Tel :et/ou

NOM : PRENOM : Date de naissance :
Age :
Adresse :

Courriel : Tel :et/ou

Historique du projet

Quoi ?

Descriptif de l'action :

- **descriptif et grandes lignes**

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Où ?

Lieux de réalisation du projet :

.....
.....
.....

Quand ?

Dates de réalisation du projet (*Principales étapes, calendrier à préciser*)

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Comment ?

Moyens techniques à mettre en œuvre (Matériel...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Implication dans le projet

Rôle de chaque participant :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Pourquoi ?

Vos motivations :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Résultats attendus :

.....
.....
.....
.....
.....

Prolongements envisagés :

.....
.....
.....
.....

Avec Qui ?

BUDGET PREVISIONNEL

DEPENSES	RESSOURCES
<input checked="" type="checkbox"/> Achats (à détailler)	<input checked="" type="checkbox"/> Autofinancement :
.....€	Apport(s) personnel(s)
.....€	Recette/ventes
.....€	Autres (à préciser).....€
.....€€
<input checked="" type="checkbox"/> Locations	<input checked="" type="checkbox"/> Parrainage
.....€€
.....€€
<input checked="" type="checkbox"/> Transport/frais de déplacement€
.....€	<input checked="" type="checkbox"/> Autres aides et Subventions (à préciser)
<input checked="" type="checkbox"/> Consommables€
.....€€
<input checked="" type="checkbox"/> Frais de communication€
.....€€
<input checked="" type="checkbox"/> Prestations de service	<input checked="" type="checkbox"/> Dispositif Projets Initiatives Jeunes de Mérignac.....€
.....€€
<input checked="" type="checkbox"/> Assurances	
.....€	
<input checked="" type="checkbox"/> autres (à préciser)	
.....€	
.....€	
Total des dépenses :	Total ressources : €
.....€	

Attention : - Le budget doit être équilibré (montant des dépenses égal au montant des ressources).
 - Détailler (éventuellement sur un document joint) les modes de calcul des sommes indiquées.

Pièces à joindre au dossier obligatoirement :

- Un Relevé d'Identité Bancaire ou Postale original
- Numéro Siret
- Statut de l'association, composition du bureau et récépissé de déclaration en préfecture
- Une autorisation parentale pour chaque jeune mineur participant au projet
- Toute pièce permettant de comprendre et de vérifier les éléments du projet

Attestation d'accompagnement

* * *

Je soussigné(e) Mme / Mlle / M (*Prénom, Nom*).....
En qualité deà
Nom de l'organisme ou de la structure accompagnatrice :.....
.....
Adresse :.....
.....téléphone :.....
Courriel :.....
Certifie par la présente accompagner le projet intitulé.....
Présenté à la Ville de Mérignac par Mme / Mlle / M (*Prénom, NOM* du représentant du projet).....

Nature de l'accompagnement :

Moral	Financier (montant à préciser) :
Technique ou pédagogique	En nature (prêt de matériel, de salle...) :
Médiatique	Autre

Précisions sur votre apport et sur votre rôle dans le projet :

.....
.....
.....
.....
.....

Pourquoi avez-vous apporté votre soutien à Mme / Mlle / M

.....
.....
.....
.....
.....

Remarques et avis sur le projet :

.....
.....
.....

Fait à, le/...../.....

Cachet de l'organisme

signature :

Autorisation Parentale

* * *

Une attestation pour chaque jeune mineur participant au projet

* * *

Partie à compléter par le **représentant légal** :

Je soussigné(e), Mme, Mlle, M.
(*Prénom, NOM du représentant légal*),

Représentant légal de :

Mme, Mlle, M. ,
(*Prénom, NOM du représentant du projet*)

certifie avoir prise connaissance du projet intitulé
.....

présenté à la Ville de Mérignac.

Nous dégageons de la Ville de Mérignac toute responsabilité relative à sa réalisation.

Je l'autorise à participer à ce projet dans le cadre du dispositif « Projets Initiatives Jeunes »
mis en place par la Ville de Mérignac.

Fait pour valoir ce que droit.

A le ___/___/___

Signature du représentant légal
Précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé »

Engagement déclaration sur l'honneur

Je soussigné(e)

Candidat à la bourse ou représentant du projet (pour un projet collectif) :

- certifie avoir pris connaissance et accepté le règlement du dispositif
- déclare être bénéficiaire du dispositif « Projet Initiatives Jeunes » de la Ville de Mérignac d'un montant de.....(ne pas remplir) en vue de réaliser le projet suivant : ...
.....

Je déclare utiliser cette somme uniquement pour la réalisation du projet présenté au jury et je m'engage :

- à réaliser le projet indiqué ci-dessus dans les délais prévus, à fournir les preuves de sa réalisation (sans quoi la subvention attribuée devra être reversée) dans la manière dont il aura été présenté au jury de la Ville de Mérignac,
- utiliser la bourse uniquement pour la réalisation de celui-ci,
- à restituer les sommes perçues pour le cas où le projet ne pourrait être réalisé,
- A remettre un compte-rendu d'expérience, et/ou à répondre à un questionnaire et à participer à une restitution publique de l'expérience.

Je m'engage à participer à toutes formes de communication éventuelles (mise en ligne de témoignages sur le site Internet, témoignages oraux...), à prendre le plus grand soin de la communication en mentionnant le cas échéant le soutien « Projets Initiatives Jeunes » de la Ville de Mérignac, et autorise la transmission des coordonnées aux médias.

J'atteste que la subvention versée dans ce cadre par la Ville de Mérignac est une aide à la réalisation de mon projet mais en aucun cas la responsabilité de ce projet ne saurait reposer sur la Ville de Mérignac.

Fait à

Le

Signature